



 CHRU de Nancy

DFASO1

Syllabus

Diplôme de formation approfondie
en sciences odontologiques 1
(4e année)

Cours magistraux ○

Enseignements dirigés ○

Travaux pratiques ○

Année universitaire 2021/2022

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Ses locaux sont situés 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy.

L'U.F.R. d'Odontologie fait partie de l'Université Lorraine dont le siège est situé 34 cours Léopold - 54052 Nancy cedex et dont le Président est Pierre MUTZENHARDT. Elle est intégrée au sein du Collégium Santé (Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, Faculté d'Odontologie, Faculté de Pharmacie, Faculté du Sport, Département STAPS, Département PASS-L.AS) dont le siège est situé 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy et dont l'administrateur provisoire est Bruno CHENUÉL.

Elle est dirigée par un Doyen, le Pr Jean-Marc MARTRETTE, trois Vice-doyens, Dr Céline CLÉMENT, Dr Anne-Sophie VAILLANT et Dr Rémy BALTHAZARD, et un Conseil élu.

SERVICE D'ODONTOLOGIE DU CHRU DE NANCY

Le service d'Odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHRU.

Ce service est constitué d'unités fonctionnelles et dirigé par un Chef de Service : le Pr Éric MORTIER.

Hôpitaux de Brabois et Brabois Enfants (Vandoeuvre-lès-Nancy) :

- . Brabois Adultes (polyclinique adulte + polyclinique pédiatrique)
- . Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique)

Heydenreich (Nancy) :

- . SAS (Secteur Accueil Santé : Accueil des urgences et premières consultations)
- . Odontologie Conservatrice-Endodontie/ Chirurgie Buccale
- . Parodontologie/Prothèse/Implantologie
- . Orthopédie Dento Faciale

D'autres centres odontologiques extérieurs au CHRU accueillent les étudiants de TCCEO1. Ces centres fonctionnent sous convention avec la Faculté d'Odontologie.

- Brabois Adultes (polyclinique adulte) à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique) + Brabois Enfants à Vandoeuvre-lès-Nancy
- ~~Institut Lorrain de Cancérologie (ICL) (polyclinique + prothèses maxillofaciales)~~
- Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville (polyclinique) / Hôpital militaire LEGUEST à Metz
- CHU de Dijon (temps plein, stage actif pouvant être compris)
- CH Émile Durkheim à Épinal

LES ÉTUDES EN ODONTOLOGIE

LES ÉTUDES ODONTOLOGIQUES

Leur durée est de 6 ans (décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ; arrêté du 25 janvier 2021 fixant le nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique à la rentrée universitaire 2021-2022 ; arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire + arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé).

Les études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire se composent de trois cycles :

[CYCLE 1] Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques sanctionne le premier cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009.

[CYCLE 2] Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques, sanctionne le deuxième cycle ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

[CYCLE 3] Le troisième cycle comporte :

- Soit un **cycle court** de deux semestres de formation au-delà du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques.
- Soit un **cycle long**, en application des dispositions de l'article L.634-1 du code de l'éducation, de six à huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat en odontologie.

Pour obtenir le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire à l'issue du troisième cycle court cité ci-dessus, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

A l'issue du 3ème cycle long (Internat - 3 ou 4 ans), les étudiants obtiennent le DES - ODF (Diplôme d'Etudes Supérieures en Orthopédie Dento-Faciale), ou le DES - MBD (Diplôme d'Etudes Supérieures de Médecine Bucco-Dentaire), ou le DES - CO (Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Orale) et après soutenance de la thèse, le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire.

La thèse peut être soutenue après validation du deuxième semestre dans les fonctions d'Interne.

Chaque année, des aménagements pédagogiques sont mis en place par les membres de la commission des enseignements de la faculté et les représentants étudiants impliqués afin de favoriser une mise en adéquation avec les recommandations de l'ADEE (*Association for Dental Education in Europe*) suivant « Le diplômé européen en médecine bucco-dentaire » (« The Graduating European Dentist GED »), version réactualisée en 2019 du texte de l'ADEE « Profil et Compétences du chirurgien-dentiste européen ».

Ces éléments consultables sur : <https://adee.org/taskforce/le-diplômé-européen-en-médecine-bucco-dentaire>.

MASTERS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Pour tout renseignement concernant les MASTERS S.V.S. s'adresser directement au service de Scolarité de la Faculté d'Odontologie.

Les informations globales pour tous nos étudiants en santé sur les trois masters (modalités d'inscription, pré-requis,..) sont accessibles sur :

<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/licence-master/fr#Master%20Santé>

Livret de l'étudiant en ingénierie de la santé 2020-2021



MASTER SANTÉ

Intitulés des parcours types de formation

- Un M1 Santé unique, commun en préalable à tous les parcours de M2
- Un M2 Santé différencié en 2 parcours :
 - Autonomie et Résilience : Ressources et Réseaux (A3R)
 - Médecine légale, Victimologie, Archéothanatologie, Criminalistique (MEDCRIM)

Publics attendus

En formation initiale :

- Titulaires de L3 ou d'un diplôme équivalent avec étude du dossier pour la validation des équivalences et des acquis nationaux et internationaux (Licences Sciences pour la Santé, STAPS, Sciences de la Vie, Physique, Psychologie, Sociologie, Philosophie, Archéologie, Droit, DE paramédicaux)

- Diplômés des instituts de formations paramédicales et sociales ayant le grade de licence

Objectifs de la formation

- Le M2 A3R forme aux nouveaux métiers de l'ingénierie et de la coordination des services pour l'autonomie ; création d'entreprise (secteurs: paramédical libéral, *silver* économie, R&D technologique, équipement, services d'aide à la personne et de maintien à domicile), chef de projet ou conseiller (structures d'accueil spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, organismes d'aide aux personnes dépendantes, administrations et collectivités, compagnies d'assurances), secteur associatif sanitaire et social.
- Le M2 MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie.

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche en santé et l'adapter aux situations rencontrées	Niveau 4/4
Évaluer les différents paramètres pouvant impacter la santé et l'autonomie	Niveau 3/4
Mobiliser les ressources socio-économiques réglementaires et juridiques en situation dans le champ de la santé humaine	Niveau 3/4
Évaluer les dimensions bio-psycho-sociales et environnementales de l'état de santé d'un individu ou d'une communauté	Niveau 4/4
Assurer la veille scientifique, la communication et la valorisation d'un projet ou d'une action de santé	Niveau 3/4

Volume du socle de compétences commun aux différents parcours types : 60 ECTS (100% en M1)

Activités intégratrices en cours et fin de formation

- Projet tuteuré ou stage d'initiation à la recherche en M1
- (Auto)Évaluation des compétences spécifiques au moyen d'une grille critériée portant sur des points précis à développer
- Études de cas et mises en situation au programme de différentes UE de M1 et des parcours de M2
- Accompagnement des étudiants au long de leurs projets professionnels et soutenance devant des professionnels

Effectifs (plafonds indiqués pour la première année de fonctionnement) :

- 36 étudiants en M1
- 18 étudiants dans chaque parcours en M2

Organisation de la formation

Schéma de la formation

Articulé par des UE capitalisables accessibles aussi aux étudiants de M2 et comptant chacune pour 6 ECTS, l'enseignement du M1 Santé développe un socle transdisciplinaire visant à la fois à décrire les différentes dimensions interdépendantes de la santé (semestre 7) et à dispenser les linéaments des parcours de M2 (semestre 8). La santé est présentée dans sa dimension systémique (UE702) et située dans son contexte anthropologique en montrant son ancrage sociétal et culturel (UE704). Elle est également précisée en fonction des déterminants environnementaux (UE703), tout en octroyant aux apprenants les principes méthodologiques nécessaires à la recherche en santé (UE701) et en les initiant aux nouvelles technologies de simulation en santé pour améliorer/humaniser les relations entre patients et professionnels (UE705).

Le semestre 8 complète cette présentation en proposant une introduction aux différents et par un projet ou un stage d'initiation à la recherche en santé.

UE 701	Méthodologie de recherche et ingénierie de projet en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Thierry OSTER	} Semestre 7 125,4 HETD
UE 702	Physiopathologie : décompensation des systèmes 6 ECTS – Responsable : Pr. Bruno CHENUÉL	
UE 703	Environnement et santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Frédéric JORAND	
UE 704	Anthropologie, prévention et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 705	Nouvelles technologies en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Stéphane ZUILY	
UE 801	Maladies chroniques, vieillissement, impact sur l'autonomie 6 ECTS – Responsable : Dr Catherine MALAPLATE-ARMAND	} Semestre 8 110 HETD + Projet de 4 à 6 semaines
UE 802	Droit, Responsabilité, Déontologie et Médecine Légale 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 803	Architecture, cadre de vie et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Eric VION	
UE 804	Santé mentale : déterminants et actions 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH + CUISIM	
UE 805	Projet tuteuré / stage d'initiation à la recherche 6 ECTS – Responsables : Bernard KABUTH & Thierry OSTER	

Description des parcours de M2

M2 autonomie et résilience : ressources et réseaux (a3r)

Le parcours A3R traite de la question de l'autonomie dans le cadre du vieillissement, priorité affirmée par l'Université de Lorraine, et du handicap, en faveur duquel l'UL affiche sa volonté de développer les actions et les formations (séance du CA du 3 février 2015). Le M2 A3R s'adresse en particulier aux professionnels des secteurs sanitaire et social (infirmiers, ergonomes, psychologues, travailleurs sociaux) et des secteurs de services (domotique, équipement et appareillage, *silver* économie), désireux de réactualiser ou d'acquérir des compétences dans le domaine du maintien de l'autonomie. Il est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (psychologie, ingénierie de la santé, activités physiques et sportives), en alternance par contrat professionnel, ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation. Le volume horaire de la formation, accordant une part prépondérante au travail asynchrone afin de minimiser les enseignements présentiels, a été ajusté pour permettre aux professionnels de concilier leur activité et la reprise des études.

Compétences spécifiques

- Établir un diagnostic global de situation dans laquelle une autonomie est menacée
- Concevoir un projet d'action acceptable en faveur du maintien de l'autonomie sur le lieu de vie en conditions de bien-être optimales
- Mener un projet de maintien de l'autonomie auprès de bénéficiaires ou de collectivités
- Mailler les expertises professionnelles au service de l'autonomie
- Innover et entreprendre dans le domaine de l'autonomie

UE 901	Résilience et déterminants psychosociaux de l'autonomie 3 ECTS – Responsables : Pr. F. LEMETAYER & Pr. M. BATT	Semestre 9 134 HETD
UE 902	Ingénierie et gestion de projet 3 ECTS – Responsables : Pr. Jérôme DINET +IR Paraméd ARS	
UE 903	Dispositifs et innovation 3 ECTS – Responsables : Dr H. LEVILAIN & Dr R. MAGRO	
UE 904	Développement entrepreneurial 3 ECTS – Responsable : Nicolas BASTIEN (+ PEEL)	
UE 905	Economie et réseaux pour l'autonomie en santé 3 ECTS – Responsable : économie de la santé + prof.	
UE 1001	Habitat et santé * 3 ECTS – Responsable : Pr. Eric VION	Semestre 10 100,7 HETD
UE 1002	Habitat intelligent, e-santé et outils d'assistance * 3 ECTS – Responsables : Dr Olivier HABERT (+ Pharmaceut +S. PINEL)	
UE 1003	Diversité et communication 3 ECTS – Responsables : Dr S. LEYMARIE (+MDPH) & Dr E. SIMON	
UE 1004	Prévention et éducation pour le "bien-vieillir" 3 ECTS – Responsables : Dr. V. MONFORT (+MemoSim +F. Guillemin	
UE 1005	Sociétés et cultures de santé 3 ECTS – Responsable : Catherine MATHIS-BUTIN	
UE 1010	Projet – mémoire (pouvant s'appuyer sur un stage de 2 à 6 mois) 30 ECTS	

Secteurs d'activités : secteurs associatif sanitaire et social, privé et public, paramédical libéral, silver économie, R&D technologique, équipement et appareillage, services d'aide à la personne et de maintien à domicile.

Types d'emplois accessibles : chef d'équipe ou de projet, conseiller, chargé de développement, en organismes d'aide aux personnes dépendantes, structures d'accueil d'hébergement spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, établissements hospitaliers, maisons pluridisciplinaires de santé, sociétés d'assurances, administrations et collectivités.

M2 médecine légale, victimologie, archéothanatologie, criminalistique (MEDCRIM)

Le parcours M2 MEDCRIM du Master Santé prépare, en formation initiale et en formation continue : (i) aux métiers en lien avec la médecine légale : médecin légiste, odontologue médico-légal, expert médical, toxicologue, biologistes, (ii) aux métiers en lien avec la criminalistique : préparation aux concours de la police technique et scientifique, techniciens de scène de crime, officier de police judiciaire, magistrats, juristes, avocats, archéologues et anthropologues désirant participer aux expertises judiciaires, et (iii) ceux de la victimologie : psychologue, psychiatre, personnels d'associations d'aide aux victimes, éducateurs. Ce parcours est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (archéologie, anthropologie, droit pénal), ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation.

Compétences spécifiques

- Intégrer les règles de la procédure pénale en matière criminelle ou délictuelle,
- Adopter les principes de la médecine légale et de la toxicologie médico-légale,
- Mettre en œuvre les principes de la gestion d'une scène d'infraction dans un cadre médico-légal,

- Mettre en place des actions de victimologie,
- Appliquer les méthodologies de l'archéologie et de l'anthropologie dans les enquêtes criminelles.

UE 911	Justice, procédure pénale 4 ECTS – Responsable : Pr. Bruno PY	} Semestre 9 220 HETD
UE 912	Techniques d'investigation criminelle (terrain et laboratoire) 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ IRCGN)	
UE 913	Médecine légale et expertises médico-légales 3 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 914	Expertise et victimologie en santé * 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH	
UE 915	Toxicologie médico-légale 3 ECTS – Responsable : Dr Nicolas GAMBIER	
UE 916	Archéologie Thanatologie 4 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 917	Anthropologie biologique et médico-légale 4 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ INRAP)	
UE 1001	Projet de recherche s'appuyant sur un stage de 2 à 6 mois 30 ECTS	} Semestre 10

Types d'emplois accessibles : le master MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie, en rapport avec les métiers ou champs de compétences suivants :

Médecine légale, médecins biologiques, radiologues, toxicologues, odontologie, anthropologie et archéologie, métiers de la police et de la police technique et scientifique, professionnels d'associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, assistants sociaux), infirmiers de médecine légale, avocats, magistrats, membres d'organisation non-gouvernementales, balisticiens

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

- possibilité d'ouvrir en alternance (contrats professionnels) ces parcours sur le M1+M2 dès 2018
- offrir à des salariés la possibilité de suivre tout ou partie des UE de ce master Santé par la voie de la formation continue
- hybridation progressive des enseignements, notamment de M1, favorisant la reprise d'études et le changement de filière

Volume horaire étudiant présentiel de la formation

M1 Santé : 240 h

M2 Santé-A3R : 200 h

M2 Santé-MEDCRIM : 200 h

Part du volume horaire étudiant (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s) : 0%

Lieux de la formation :

M1 : UFR Médecine NANCY

M2 Santé-A3R : UFR SciFA METZ

M2 Santé-MEDCRIM : UFR Médecine NANCY

Contact : Aurélien Barthélémy : aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr

PARTENARIATS

Internationalisation des formations

L'ouverture internationale, déjà effective pour les stages et projets des étudiants, sera poursuivie dans l'objectif de partager la formation avec d'autres établissements de la Grande Région transfrontalière par l'intermédiaire de l'UniGR.

LE SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTÉ (SSES)

Responsable pédagogique : Céline CLÉMENT

« Le décret et l'arrêté instaurant le service sanitaire pour tous les étudiants en santé ont été publiés le 13 juin 2018 au Journal officiel.

Engagement du Président de la République, le service sanitaire traduit la volonté du Gouvernement de placer la prévention au cœur de son action. Cela, avec un double objectif : initier à la prévention primaire ceux qui seront les professionnels de santé de demain et leur permettre d'intervenir sur le terrain, auprès de la population, notamment les jeunes, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, les interventions de prévention conduites par les étudiants dans le cadre du service sanitaire privilégieront les thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et promotion de la santé : alimentation, activité physique, addictions, santé sexuelle. En effet, la fréquence des comportements à risque reste élevée en France, en particulier chez les jeunes et les publics les plus fragiles socialement, moins informés des attitudes bénéfiques à la santé.

Ainsi, les étudiants du service sanitaire pourront par exemple se rendre en établissement scolaire ou en université ou au sein d'associations pour sensibiliser aux dangers de l'abus d'alcool ou à la prévention des maladies/infections sexuellement transmissibles. »

(Communiqué de presse du 15 juin 2018 – Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé

et Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).

Les objectifs de formation du service sanitaire sont :

- initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et de promotion de la santé participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ; exceptionnellement, ces actions peuvent inclure, après formation spécifique préalable, la participation encadrée à des actions de dépistage ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé. (Art 1^{er} de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du code de la santé publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète. Cette durée comprend la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, celle du

travail personnel de l'étudiant, celle de la préparation de l'action de prévention, ainsi que celle de la réalisation de l'action et de son évaluation en fonction des spécificités de chaque cursus et des terrains où est effectuée l'action. Les temps composant le service sanitaire peuvent être répartis sur deux années consécutives de chacune des formations décrites par les arrêtés susvisés sans toutefois excéder la fin du deuxième cycle pour les étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie. Des dérogations à cette continuité peuvent être mises en œuvre par les établissements organisant le service sanitaire dans le cadre d'un projet pédagogique particulier qui le nécessite. (Art 4 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Les actions de prévention se déroulent notamment dans les lieux suivants :

- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que centres de formation militaire ;
- établissements de santé et médico-sociaux, notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maisons de santé et centres de santé;
- structures d'accompagnement social notamment crèches, centres de protection maternelle et infantile, centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- structures associatives ;
- entreprises ;
- administrations ;
- organismes du ministère de la défense ;
- lieux de prise en charge judiciaire et de privation de liberté.

Elles sont réalisées prioritairement auprès de publics relevant de dispositifs d'éducation prioritaire et dans les territoires où l'amélioration de l'accès aux soins est une nécessité. (Art 7 de l'arrêté du 12 juin 2018)

L'action concrète du service sanitaire est réalisée dans les années de formation suivantes :

- première année du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques ;
- troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- **première année du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques ;**
- deuxième année du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques ;
- deuxième année de formation en sciences infirmières ;
- deuxième année de formation en masso-kinésithérapie.

(Art 14 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le remboursement (des frais de déplacement) est effectué, sur justificatif, par l'établissement d'inscription pour les étudiants en médecine et **par le centre hospitalier universitaire de rattachement pour les étudiants en pharmacie, odontologie et maïeutique**. Les universités et les centres hospitaliers universitaires concernés reçoivent des fonds correspondant sur des crédits d'assurance maladie.

Texte en vigueur : Arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, consultable sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731332?r=uX8PlcGJAT>

Le service sanitaire des étudiants en santé, c'est quoi ?

<https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/deploiement-du-service-sanitaire-pour-les-etudiants-en-sante>

Je suis étudiant, je recherche un stage service sanitaire /je souhaite accueillir des stagiaires en service sanitaire au sein de ma structure :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/service-sanitaire-des-etudiants-en-sante-2>

<https://service-sanitaire-grand-est.fr/>

STAGES CLINIQUES

Professeur Éric MORTIER

Chef du Service d'Odontologie du CHU de Nancy

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- ☞ Lors de la rentrée hospitalo-universitaire, chaque département hospitalier fournit les directives qui sont propres à son fonctionnement :
 - Odontologie Pédiatrique – Docteur Stéphanie JAGER
 - Orthopédie Dento-Faciale – Docteur Bart VANDE VANNET
 - Prévention – Epidémiologie - Economie de la Santé-Odontologie Légale – Docteur Céline CLÉMENT
 - Parodontologie – Professeur Catherine BISSON
 - Chirurgie Buccale/Pathologie – Docteur Julie GUILLET-THIBAUT
 - Sciences Biologiques – Docteur Kazutoyo YASUKAWA
 - Odontologie Conservatrice – Professeur Éric MORTIER
 - Prothèses – Docteur Pascal DE MARCH
 - Sciences Anatomiques – Professeur Catherine STRAZIELLE

- ☞ **Ouverture des cliniques :**
2 périodes dans la journée :
 - 08h30 - 12h30
 - 13h30 - 17h30

- ☞ Durant l'année universitaire, l'assiduité aux enseignements dirigés, pratiques et cliniques **est obligatoire : aucun retard non motivé ne sera toléré.**

Toute absence doit être signalée immédiatement à l'administration et aux responsables de sous-section.

- * En cas de **maladie**, faire établir par votre médecin un arrêt de travail qui doit être adressé dans les **48 heures** à la Direction des Affaires Médicales – bureau n° 5 du CHU, qui est désormais votre employeur.
- * Pour les **accidents du travail** : (AES, etc...) prendre immédiatement contact avec la Direction des Affaires Médicales – bureau n° 5.

Les absences et les retards non motivés des étudiants sont comptabilisés par année universitaire.

- Trois retards (de 1 à 15 minutes) dans l'année équivalent à une absence.
- Tout retard de plus de 15 minutes sera comptabilisé comme une absence.
- Pour les enseignements obligatoires, trois absences non motivées pourront entraîner l'interdiction, par l'enseignant de la matière, pour l'étudiant de se présenter à l'épreuve.

Trois absences cliniques non motivées par année entraînent l'invalidation du stage hospitalier. *Après validation du stage, toute absence non justifiée sera reportée sur l'année universitaire suivante.*

En ce qui concerne les absences à un examen :

- pour une absence motivée : autorisation systématique de se présenter à la session de compensation
- pour une absence non motivée : la défaillance à la première session ne peut avoir pour effet d'empêcher l'étudiant de se présenter à la deuxième session. Celle-ci est ouverte de plein droit dès lors que les modalités propres aux épreuves le permettent.

☞ **Règles d'hygiène et d'asepsie :**

Il est impératif que les étudiants se présentent en clinique en tenue correcte à savoir :

- * casaque manches courtes, pantalon, et chaussures propres dédiées à la clinique
- * port **obligatoire** de lunettes, masques et gants
- * vaccinations à jour**
- * port du short ou bermuda, chaussures ouvertes interdits
- * cheveux longs attachés
- * pour les garçons, rasage effectué

**** Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L.10 du code de la santé publique.**

*« Tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé dont la liste est déterminée par arrêté du ministre chargé de la santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite [*vaccinations obligatoires*] »*

Article L3111-4 du Code de la Santé publique

<http://www.chru-nancy.fr/index.php/vaccination-anti-covid-pour-les-professionnels-de-sante>

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178533/fr/vaccination-dans-le-cadre-de-la-covid-19

☞ La Procédure à suivre en cas d'accident exposant au sang est affichée dans chaque secteur département hospitalier.

☞ A noter qu'une **assistante sociale** peut vous aider au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive – 6 rue Callot à Vandoeuvre 54500.

Tél. 03.8368.52.02 ou 03.83.68.52.00.

☞ Horaires d'ouverture des secrétariats : 8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30

☞ Coordonnés Comité BASE (Bienveillance, Accompagnement, Suivi des Etudiants)

COMITÉ DE SOUTIEN (BASE)

En cas de difficultés impactant vos études (méthode de travail, perte de motivation, difficultés sociales ou financières, etc...) quelle que soit la nature des problèmes rencontrés, n'attendez pas pour **soliciter un soutien**. CONFIDENTIALITÉ GARANTIE.

Vous pouvez contacter le **Comité BASE** (Bienveillance Accompagnement et Suivi des Etudiants) : medecine-base-etu@univ-lorraine.fr

SOS AMIN

En cas de détresse morale : sos@lamin.fr

SOS AMIN, comment ça marche ?

- Vous ne vous sentez pas bien ? Vous pouvez nous contacter en nous envoyant un mail à sos@lamin.fr
- Nous vous rappelons rapidement au numéro de téléphone que vous nous avez laissé. Nous vous écoutons et conseillons.
- Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons vous proposer :
 1. Une prise en charge par un psychiatre libéral ou hospitalier selon votre choix (par des praticiens volontaires au courant du dispositif)
 2. Une consultation aux urgences psychiatriques du CHU. Le dossier peut être administrativement anonymisé et ne dépend pas du CHU (dossier CPN avec accès restreint, pas de trace sur DxCare)
 3. Un accompagnement dans vos démarches
 4. Un retour auprès du service par vos représentants si vous le voulez (via la CME, la COPS ou conseil de gestion...), dans la défense de vos intérêts et pour améliorer nos conditions de travail.
 5. Un lien avec la médecine du travail si nécessaire
- Deux possibilités :
 1. Le psychiatre vous contacte directement
 2. Nous vous donnons les coordonnées d'un ou plusieurs psychiatres pour prendre un rendez-vous rapide.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, différentes structures sont présentes et qualifiées pour vous venir en aide :

Je suis étudiant en santé en difficulté pendant la crise :

 <p>Je suis interne : SOS AMIN sos@lamin.fr + Facebook</p> <p>écoute, orientation par téléphone par des internes de psy volontaires</p>	 <p>Je suis externe : dispositif BASE medecine-base-etu@univ-lorraine.fr</p> <p>écoute, orientation en toute confidentialité</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

On m'oriente selon mes besoins vers une des structures suivantes :

 <p>CUMP - Cellule d'urgence COVID - Professionnels de santé mentale spécialisés en gestion de crise</p> <p>54 : 03 83 85 11 11 57 : 03 87 68 16 68 88 : 03 29 37 78 18</p>	 <p>UAUP en cas d'urgence - Urgences psychiatriques de Nancy - 7j/7 24h/24 - Psychiatre + IDE</p> <p>03 83 85 12 56 ou sur place au SAU</p>	 <p>Centre Pierre JANET - Consultation à distance - Psychotrauma lié au COVID</p> <p>03 72 74 83 63 ou cpj-consultation@univ-lorraine.fr</p>	 <p>Suivi en libéral - Facilité d'accès (créneaux dédiés) - Sur RDV - Premières consultations gratuites - Professionnels volontaires</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PROGRAMME

DES

ENSEIGNEMENTS

FASO1

Programme des cours sur le portail de l'Université de Lorraine

Définition des abréviations

PU - PH : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

MCU – PH : Maître de Conférences – Praticien Hospitalier

AHU : Assistant Hospitalier Universitaire

PH : Praticien Hospitalier

Responsables d'UE en FASO1 :

UE1 : Orthopédie-Dento-Faciale et Odontologie Pédiatrique : Stéphanie JAGER

UE2 : Santé Publique, Ethique et Déontologie – Hygiène – Usage des Techniques

Numériques - Initiation à la recherche et Communication dans la relation de soins :

Céline CLÉMENT

UE3 : Réhabilitation Orale : Jacques SCHOUVER

UE4 : Examens complémentaires : Vanessa MOBY

UE5 : Médecine et Chirurgie Buccales, Pharmacologie, Anesthésiologie et Réanimation :

Julie GUILLET-THIBAULT

UE6 : Pathologies générales et pratique odontologique – Immunologie clinique :

Julie GUILLET-THIBAULT

UE7 : Parodontologie – Implantologie : David JOSEPH

UE8 : Prévention : Céline CLÉMENT

UE9 : Crédits libres choisis

Programme FASO1

UE – 1^{ER} SEMESTRE

UE 1 - ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE

EC1 – Orthopédie Dento Faciale

EC2 – Thérapeutique en Odontologie Pédiatrique

UE2 – SANTÉ PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE – HYGIÈNE – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES - INITIATION A LA RECHERCHE ET COMMUNICATION DANS LA RELATION DE SOINS

EC1 – Santé Publique, Éthique et Déontologie

EC2 – Hygiène

EC3 – Usage des Techniques Numériques

EC4 – Initiation à la recherche

EC5 – Communication dans la relation de soins

UE3 – RÉHABILITATION ORALE

EC1 – Biomatériaux

EC2 – Réhabilitation coronaire et urgences endodontiques

EC3 – Odontologie prothétique

EC4 – Occlusodontie – Dysfonctionnement de l'appareil manducateur

U E – 2^{ème} SEMESTRE

UE4 – EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

EC1 – Anatomie pathologique et examens biologiques

EC2 – Imagerie clinique

UE5 – MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, PHARMACOLOGIE, ANESTHÉSIOLOGIE ET RÉANIMATION

EC1 – Pathologies et Chirurgies Orales

EC2 – Pharmacologie, Anesthésiologie et Réanimation

UE6 – PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE – IMMUNOLOGIE CLINIQUE

EC1 – Pathologies générales et pratique odontologique

EC2 – Immunologie clinique

UE7 – PARODONTOLOGIE – IMPLANTOLOGIE

EC1 – Parodontologie

EC2 – Implantologie

UE8 – PRÉVENTION

EC1 – Prévention liée à la pratique conservatrice et endodontique chez l'adulte

EC2 – Prévention liée à la pratique pédiatrique

EC3 – Techniques de prévention spécifiques

UE 9 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS (voir liste en annexe)

Sous forme d'enseignements dirigés (présence obligatoire)

UE 1 : ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE			
RESPONSABLE : Dr JAGER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE Diagnostic clinique et étiopathogénique, prévention, interception et thérapeutique des dysmorphoses dento-maxillo-faciales Avant-propos Introduction Le concept de Normalité Classification des dysmorphoses et terminologie Chapitre 1 : examen extra buccal Chapitre 2 : reconnaissance des dents Chapitre 3 : les problèmes de place le long de l'arcade Chapitre 4 : anomalies de position dentaire Chapitre 5 : morphologie des arcades et des bases osseuses apicales Chapitre 6 : les relations occlusales transversales Chapitre 7 : les relations occlusales verticales Chapitre 8 : les relations occlusales sagittales Chapitre 9 : introduction à la clinique - les indices orthodontiques	24 heures 16 x 1h30	Vande Vannet B

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances pour poser un diagnostic orthodontique correct

UE 1 : ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE (suite)			
RESPONSABLE : Dr JAGER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC2	THÉRAPEUTIQUE EN ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE	24 heures	
	* La première consultation en odontologie pédiatrique	2h	Jager S
	* Abord de l'enfant au cabinet dentaire	2h	Jager S
	* Particularités de l'adolescent au cabinet dentaire	1h	Mercier T
	* Pathologies et thérapeutiques des dents temporaires	2 X 2h	Jager S
	* Traumatologie en denture temporaire	2h e-learning	Prévost J
	* Anesthésies chez l'enfant	2h	Jager S
	* La prescription médicamenteuse chez l'enfant	2h	Jager S
	* Pathologies et thérapeutiques dents permanentes immatures	2 X 2h	Hernandez M
	* Lecture du carnet de santé	1h	Jager S
	* Freinectomie et allaitement : le rôle du CD	1h	Clément C
	* ED Plan de traitement et thérapeutique	1h30/groupe (4 groupes)	Jager S
	TOTAL	46 heures 30	

Objectifs pédagogiques :

- Savoir mener une consultation dentaire, en l'adaptant à l'âge de l'enfant et à ses spécificités (de la naissance avec la nécessité de frénotomie à l'adolescence)
- Connaître les pathologies et thérapeutiques liées aux dents temporaires et aux dents permanentes immatures
- Connaître les spécificités liées à l'anesthésie et à la prescription chez l'enfant
- Savoir gérer un traumatisme sur dents temporaires

UE 2 : SANTE PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, HYGIÈNE, USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES, INITIATION À LA RECHERCHE et COMMUNICATION DANS LA RELATION DE SOINS

RESPONSABLE : Dr CLEMENT

EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	SANTE PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE	19 heures	
	<p>* Le dossier patient du Service d'Odontologie du CHU de Nancy</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assurance maladie, historique, le système de protection sociale (quelques références aux pays voisins et grandes nations), l'assurance retraite, l'URSSAF, les dépenses, les financements, la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), l'ONDAM (Objectif national de dépense de l'Assurance Maladie), Le dossier médical partagé... - L'assuré bénéficiant de l'AME - L'assuré bénéficiant de la CMU/ACS ou de la Complémentaire Santé Solidaire avec le descriptif du panier de soins - La loi de financement de la sécurité sociale réactualisée chaque année, les faits marquants - Ma Santé 2018/2022, les grandes lignes - Les ALD, revue des 30 ALD, patients concernés, rapport avec les actes bucco dentaires - Les traitements nicotiques de substitution : santé publique, prescriptions - Le système SESAM vitale, la télétransmission 	1h ED obligatoire	Clément C
	<ul style="list-style-type: none"> - L'assurance maladie, historique, le système de protection sociale (quelques références aux pays voisins et grandes nations), l'assurance retraite, l'URSSAF, les dépenses, les financements, la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), l'ONDAM (Objectif national de dépense de l'Assurance Maladie), Le dossier médical partagé... - L'assuré bénéficiant de l'AME - L'assuré bénéficiant de la CMU/ACS ou de la Complémentaire Santé Solidaire avec le descriptif du panier de soins - La loi de financement de la sécurité sociale réactualisée chaque année, les faits marquants - Ma Santé 2018/2022, les grandes lignes - Les ALD, revue des 30 ALD, patients concernés, rapport avec les actes bucco dentaires - Les traitements nicotiques de substitution : santé publique, prescriptions - Le système SESAM vitale, la télétransmission 	8h	Hannart N
	<p>* Éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondements de l'éthique - Principes et valeurs de l'éthique - Respect du vivant et des environnements <p>Analyser des situations particulières et proposer des solutions adaptées en prenant en compte les données cliniques de l'éthique</p>	4h	Riffault- Eguether A
	<p>* Analyse du Code de déontologie</p>	3h	Riffault- Eguether A
	<p>* Le secret professionnel : de la théorie à la pratique (ou tout simplement, le secret professionnel)</p>	1h / groupe (4 groupes)	Philippe I
	<p>* Déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'Ordre (historique, missions générales et remise du code de déontologie) - Confraternité - Ethique dans la prise en charge des patients - Secret professionnel 	3h	Pasdzierny M

Objectifs pédagogiques :

Santé publique :

- Donner un historique, des informations et du vocabulaire concernant « l'assurance maladie » avec le descriptif de notre système de protection sociale. Exposer la loi de financement de la sécurité sociale et les grandes lignes du programme du gouvernement « Ma santé 2018/2022 »
- Informer sur Les particularités des assurés bénéficiant de l'AME, de la CMU, de l'ACS et depuis le 01/10/2019 de la complémentaire santé solidaire. Les patients en ALD et leurs droits
- Le tabac en santé publique et les prescriptions de traitements nicotiques de substitution
- Le système SESAM vitale, la télétransmission, la messagerie sécurisée en santé

UE 2 : SANTÉ PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, HYGIÈNE, USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES, INITIATION À LA RECHERCHE et COMMUNICATION DANS LA RELATION DE SOINS (suite)			
RESPONSABLE : Dr CLÉMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC2	HYGIÈNE	9 heures	
	* Prévention des infections associées aux soins	2h de restitution	Clément C
	* ED Conduite à tenir lors d'un accident d'exposition au sang	2h e-learning	Baudet A
	* Mesures d'hygiène en période d'épidémie virale transmissible par voie respiratoire : exemple de la Covid-19	1h e-learning	Baudet A
	* Désinfection des empreintes	2h	Caïone M
	* Les principaux risques professionnels liés à la pratique odontologique, accidents du travail, maladies professionnelles des indépendants et des salariés. (2h)	2h e-learning	Salzgeber J
EC3	USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES	15 heures (hybride)	
	Epreuve pratique sur les domaines du BO du 14 Juillet 2011 : - D1 Connaître et respecter les droits et obligations liées aux activités numériques en contexte professionnel - D2 Maîtriser les stratégies de recherche, d'exploitation et de valorisation de l'information numérique - D3 Organiser des collaborations professionnelles avec le numérique - D4 : Maîtriser le système et le traitement de l'information de santé <i>*** Une épreuve théorique de QCM sera organisée par pour la validation du C2i Niveau 2 métiers de la Santé, sous condition de la validation des quatre domaines répartis en DFASO1 et DFASO2.</i>	A distance	Yasukawa K Brachotte S
EC4	INITIATION A LA RECHERCHE	8 heures	
	- Méthodologie de la recherche expérimentale et clinique	2h e-learning + 1h restitution	Moby V Juras C (2021-2022)
	- Initiation à la recherche bibliographique	2h	Caubert C
	- Evidence Based Dentistry - Epidémiologie clinique : savoir replacer son patient dans un contexte clinique	1h 3h e-learning + 1h30mn restitution	Baudet A Clément C
EC5	COMMUNICATION DANS LA RELATION DE SOINS	CM 11heures 30 ED/étudiant 5h30	
	Communication dans le cadre du SSIES : techniques d'animation pour promouvoir la santé : CM - Cours magistral - ED avec manipulation d'outils et exercices	1h30 1h30/groupe	Veynachter T Clément C
	Gestion du stress, de l'échec : initiation aux facteurs humains : Cours magistral	4h	Bernaardin P

	Communication téléphonique (enfant, adulte, urgences) <ul style="list-style-type: none"> - 2h d'ED/groupe (4 groupes de 25 étudiants) - 1h de présentation théorique (3X20 minutes pour Enfants - Adultes - Urgences) sous forme de questions-réponses - 1h de mise en situation (là aussi 3X20 minutes, ils tourneraient sur les 3 ateliers, s'observeraient, commenteraient...) Communication avec le patient : plans de traitement, devis... Relation patient/praticien Patient expert, expert profane, patient éducateur	4h 2h 4h <i>e-learning</i>	Jager S – Vaillant A. S. – Yasukawa K – Veynachter T Schouver J Yasukawa K
	TOTAL	63 h/étudiant	

Objectifs de l'enseignement Communication : A la fin de cette séquence de cours et de TD intitulés

« psychologie et communication », l'étudiant sera amené à :

- réfléchir sur des situations cliniques complexes,
- mettre en pratique les outils communicationnels découverts en troisième année,
- identifier les difficultés qui peuvent émerger dans la relation de soin,
- percevoir ses propres limites.

Compétences attendues en fin de séquence : L'étudiant sera capable de percevoir et de gérer différentes situations de relation de soin en utilisant les outils communicationnels mis en pratique au travers des TD et sera capable de faire face à des situations de stress.

Objectifs selon Association For Dental Education in Europe

Pour EC1

Domaine 4 : La médecine bucco- dentaire dans la société

-Champ de compétence 4.4 : les systèmes de soins

Les jeunes diplômés devraient avoir acquis une connaissance pratique des systèmes de soins, notamment les ressources humaines pour la santé, et surtout les collaborateurs en médecine bucco- dentaire et en santé orale. Il est important de s'informer sur les systèmes de soins publics et privés, leur gouvernance au niveau national et européen, et la manière dont ils sont utiles à la population, en particulier, aux groupes les plus vulnérables.

La connaissance des politiques nationales et des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et des Nations Unies sera une aide précieuse. Celles-ci comprennent les concepts de couverture de santé universelle (Organisation Mondiale de la Santé, 2013-2016), de ressources humaines dédiées à la santé (Organisation Mondiale de la Santé, 2016) et suggèrent d'intégrer la santé orale dans l'évaluation de la santé générale afin d'atteindre des objectifs de développement durable.

Par ailleurs, il sera important d'explorer la manière dont les systèmes de soins s'orientent vers la prévention et la gestion du risque, la définition de la maladie, l'analyse du ressenti des patients et l'analyse des résultats en accordant une importance nouvelle aux soins fondés sur une « approche valeur des programmes de soins de santé ». Cette nouvelle approche étudie la répartition des soins au sein d'une population et l'efficacité des traitements pour répondre aux besoins des patients individuels et de la population en général.

Résultats attendus des apprentissages

Un jeune diplômé doit être capable de :

- 4.4.1. Décrire et analyser l'organisation et la prestation des soins de santé bucco-dentaire, l'équité de l'accès aux soins (publics et privés), leur qualité et leurs résultats
- 4.4.2. Développer une réflexion sur les interventions qui sont fondées sur les preuves et qui sont prodiguées à la population
- 4.4.3. Expliquer les politiques de santé orale et de santé au sens large

- 4.4.4. Expliquer les mécanismes généraux de prestations de soins en santé
- 4.4.5. Expliquer les différentes modalités de rémunération et de paiement et débattre de leurs mérites
- 4.4.6. Discuter des exemples de changements dans les services de santé au niveau local et national en faveur de la santé
- 4.4.7. Présenter les opportunités professionnelles et les formations possibles

Pour EC5 Communication dans le cadre du SSES et stage SSES

-Champ de compétence 4.5 : planification pour la santé et la santé orale

Comme les praticiens qui planifient les soins d'un patient donné, les étudiants en médecine bucco- dentaire devraient avoir la possibilité d'explorer la planification sanitaire stratégique et d'appréhender les différences de populations et de besoins. Ils devraient utiliser la théorie et la pratique fondée sur les preuves pour intervenir auprès des communautés et des populations.

Résultats attendus des apprentissages

Un jeune diplômé doit être capable de :

- 4.5.1. Fournir des exemples d'interventions de santé publique efficaces
- 4.5.2. Discuter des stratégies pour mobiliser au mieux les personnels de santé bucco-dentaire (et de santé en général) pour la santé orale
- 4.5.3. Envisager les recherches futures qui devront fournir les éléments nécessaires à la promotion de la santé orale, à la prévention et à la prestation de soins bucco-dentaires
- 4.5.4. Discuter des principes de la coproduction sanitaire avec les collectivités locales

UE 3 : RÉHABILITATION ORALE			
RESPONSABLE : Dr J SCHOUVER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	BIOMATÉRIAUX	12 heures	
	- les céramiques dentaires - les alliages métalliques nobles et non nobles - les biomatériaux d'assemblage - les procédures de finition-polissage des biomatériaux dentaires	12h	Salomon JP
EC2	RÉHABILITATION CORONAIRE ET URGENCES ENDODONTIQUES	14 heures	
	- Les principes de base pour le choix d'une restauration en dentisterie conservatrice (2h) - Le choix des différentes restaurations (2h) - La reconstruction des dents dépulpées par technique directe (1h)	5h e-learning + restitution 1h	Engels-Deutsch M
	-Inlays et Onlays en céramique (2h) -Les inlays en or (1h)	3h	Vincent M
	-Le site 3 o1 Les lésions carieuses o2 Les lésions non carieuses o3 L'hypersensibilité dentinaire	5h	Mortier E
	-Traitements d'urgence en endodontie	1h e-learning	Engels-Deutsch M

UE 3 : RÉHABILITATION ORALE (suite)			
RESPONSABLE : Dr J SCHOUVER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC3	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE	41 heures	
	- Urgences en prothèse fixée et amovible	2h	Mougel A
	- La prothèse amovible complète de A à Z ED	8h e-learning + restitution	Helfer M
	- Prévention, hygiène et maintenance en prothèse amovible	1h	Gerber C
	- Préparation et remise en condition des surfaces d'appuis muqueuse en prothèse amovible : techniques chirurgicales et non chirurgicales	1h	Gerber C
	- La prothèse amovible à infrastructure métallique : conception et mise en oeuvre	9h	
	• Examen initial en PAPIM	1h e-learning + restitution	Vaillant A-S
	• Conception des châssis ED	2h	De March P
	• Aménagement pré-prothétique	1h	Mougel A
	• Planification	2h	Corne P
	• Empreintes	1h e-learning + restitution	Vaillant A-S
	• Occlusion	1h	Corne P
	• Plan de traitement en prothèse combinée	1h	Syda P. M.
	- Prothèse fixée		
	• Prothèses transitoires • Préparations coronaires • Déflexion gingivale • Empreintes • RCR • Pose et dépose	18h	Schouver J
• Les modèles de travail en prothèse fixée	1h	De March P	
• La couleur des dents et sa communication au laboratoire ED	2h	De March P	
• CFAO directe	1h	Corne P	
EC4	OCCLUSODONTIE – DYSFONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL MANDUCATEUR	8 heures	
	• Concepts normaux de l'occlusion : le contact dentaire, définition de l'occlusion, les mouvements mandibulaires • Examen clinique de l'occlusion : diagnostic direct, diagnostic indirect sur les moulages • Occlusions pathologiques • Utilisation pratique de l'articulateur	8h	Magnin G
	TOTAL	75 h	

UE 4 : EXAMENS COMPLÉMENTAIRES			
RESPONSABLE : Dr MOBY			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET EXAMENS BIOLOGIQUES	12 heures	Gérard E
	<p>*Techniques de base des examens histo et cytopathologiques : les examens histopathologiques</p> <p>* Histopathologie des tumeurs bénignes et pseudotumeurs de la muqueuse buccale</p> <ul style="list-style-type: none"> - pseudo-tumeurs hyperplasiques - tumeurs épithéliales, conjonctives, vasculaires, nerveuses <p>* Histopathologie des tumeurs et kystes odontogènes des maxillaires</p> <p>* Histopathologie des tumeurs et pseudo-tumeurs non odontogènes des maxillaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - tumeurs et pseudo-tumeurs bénignes non odontogènes - tumeurs malignes non odontogènes <p>*Histopathologie des kystes non odontogènes des maxillaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - kystes malformatifs non odontogènes - kystes non odontogènes et non dysembryoplasiques - kystes communs au reste du squelette <p>*Ostéodysplasie des maxillaires : dysostoses, dysplasies, dystrophies, ostéites</p> <p>*Histopathologie des glandes et des voies d'excrétion salivaires</p>	e-learning + retitution	

UE 4 : EXAMENS COMPLÉMENTAIRES (suite)			
RESPONSABLE : Dr MOBY			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	IMAGERIE CLINIQUE	11 heures	
	*Approche théorique : (6h) · Tomographie à faisceau conique : aspects théoriques et pratiques	1h	Joseph D
	· Imagerie de l'ATM : rappels anatomiques, moyens d'exploration dont l'IRM (principe, anatomie des ATM et du disque). Erreurs de pose et de développement	5h e-learning	Chassagne S / V. Moby
	*Travaux pratiques : (5h) · Radiologies utilisées en Odontologie Pédiatrique : types, indications, rythmes selon l'âge et le risque carieux (RA, BW, OPT), apprentissage de la lecture des différents clichés	2h e-learning	Prévost J
	· Lecture OPT : pathologies simples en liaison avec la clinique, examens radio et démarches diagnostiques	2h	Bravetti P
	· Anatomie radiologique appliquée à la 3D	1h e-learning + restitution	Guillet-Thibault J
	TOTAL	23 heures	

Objectifs pédagogiques :

- connaissance des examens histopathologiques
- apprentissage des caractéristiques histopathologiques permettant de différencier les tumeurs et kystes de la sphère oro-faciale
- apprentissage des indications et de la lecture des différents clichés (RA, BW, OPT, CBCT)

UE 5 : MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, PHARMACOLOGIE, ANESTHÉSIOLOGIE ET RÉANIMATION			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC 1	PATHOLOGIES ET CHIRURGIE ORALES	23 heures	
	Kystes des maxillaires : diagnostic et traitement	4h	Phulpin B
	Avulsions dentaires complexes	1h e-learning + restitution	Guillet-Thibault J
	Avulsions des dents incluses, germectomies	2h	Bravetti P
	Transplantations dentaires	1h	Clerc S
	Gestion du risque hémorragique en odontologie chirurgicale	2h	Phulpin B
	Cellulites cervico-faciales / Thrombophlébites faciales	2h 2h	De Verbizier C Pereira L
	Traumatologie faciale des os et parties molles	4h e-learning + restitution	Simon E
	Enseignement dirigé : Cas cliniques	2h	Bravetti P
	Travaux pratiques : Incisions et sutures sur têtes de porc	4 groupes : 4 demi- journées / 3H	Guillet-Thibault J Phulpin B + AHU

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différentes techniques de sutures et les maîtriser.
- Connaître les techniques chirurgicales d'avulsion des dents incluses, des germectomies, des transplantations dentaires.
- Savoir diagnostiquer et traiter les kystes des maxillaires.
- Savoir évaluer les risques hémorragiques en chirurgie orale et prendre en charge les patients présentant de tels risques.
- Connaître les principales pathologies de la muqueuse buccale.
- Savoir diagnostiquer et prendre en charge les cellulites cervico-faciales et les thrombophlébites faciales.
- Savoir réaliser l'examen clinique et connaître la prise en charge d'un traumatisé facial.

UE 5 : MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, PHARMACOLOGIE, ANESTHÉSIOLOGIE ET RÉANIMATION (suite)			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC 2	PHARMACOLOGIE, ANESTHÉSIOLOGIE ET RÉANIMATION	13 heures	
	* Pharmacologie clinique et thérapeutique : - CM législation relative à la prescription - CM rédaction de l'ordonnance - CM antibiothérapie et odontologie, antifongiques - antalgiques en odontologie - anti-inflammatoires en odontologie	4h 3h	Kichenbrand C Kichenbrand C
	* Pharmacologie générale : anti-viraux, hypolipémiants, anti-diabétiques oraux, psychotropes, traitements oncologiques, anesthésiques généraux	2h e-learning	Martrette JM
	*ED Réanimation cardio-respiratoire d'urgence : - fonction respiratoire : physiologie, étiologies des détresses respiratoires - fonction circulatoire : physiologie, étiologies des détresses circulatoires - les arrêts circulatoires : types et diagnostic - principe de la réanimation respiratoire - utilisation du défibrillateur externe - principe du massage cardiaque externe	2h	Roche A
	*ED L'anesthésie générale : indications, étapes de l'AG, pathologies générales et AG, complications *L'anesthésie ambulatoire *L'urgence au cabinet dentaire (y compris accidents d'inhalation et d'ingestion)	2h	Audibert G
	TOTAL	36h	

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différentes classes pharmacologiques prescrites en odontologie et leurs indications : antibiotiques, antalgiques, anti-inflammatoires, antifongiques.
- Acquérir des compétences en pharmacologie générale : interactions médicamenteuses, précautions particulières à prendre en odontologie.
- Savoir rédiger une ordonnance.
- Connaître les principes généraux de l'anesthésie générale et de la chirurgie ambulatoire.
- Savoir identifier et gérer une urgence vitale au cabinet dentaire.

UE 6 : PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE – IMMUNOLOGIE CLINIQUE			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	32 heures	
	* DERMATOLOGIE ET ALLERGOLOGIE	7 heures	Travail personnel dans Intermémo
	Sémiologie dermatologique Pathologies inflammatoires et infectieuses Toxidermies et allergies cutanées Pathologies bulleuses Démarche clinique en allergologie, accident allergique		
	* NEUROLOGIE	15 heures	
	Introduction à la Neuro-Oncologie Céphalées et migraines Pathologies dégénératives et troubles de l'odorat Introduction aux pathologies inflammatoires Introduction à l'épilepsie Nerfs crâniens hors V Introduction aux pathologies vasculaires Algies de la face	1h 2h 2h 1h 1h 2h 1h 1h	Intermémo Intermémo Intermémo Intermémo Intermémo Intermémo Intermémo
	Allergies professionnelles CM Odontalgies et algies faciales atypiques BMS «Burning Mouth Syndrome»	1h 3h	Kichenbrand C
	* ED ENDOCRINOLOGIE et RHUMATOLOGIE	10 heures	
	Les principales pathologies endocriniennes : thyroïde, parathyroïdes, surrénales, hypophyse	2h	Agopiantz M
	Le diabète	1h	Agopiantz M
	Ostéoporose	1h	Baccichetti A
	Arthrose, rhumatismes, douleurs diffuses	1h	Grosse J
	Arthrites : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite, autres rhumatismes	2h	Grosse J
	Maladies rares : ostéomalacie, maladie de Paget, ostéosarcomes	1h	Baccichetti A
	CM Rhumatologie et odontologie	2h	Kichenbrand C

UE 6 : PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE – IMMUNOLOGIE CLINIQUE (suite)			
RESPONSABLE : Dr Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	IMMUNOLOGIE CLINIQUE	3 heures	Yasukawa K
	<p>Compétences Employer les connaissances en immunologie clinique lors de situations cliniques</p> <p>Objectifs d'apprentissage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les mécanismes physiopathologiques de l'auto-immunité 2. Connaître les mécanismes généraux des anomalies du développement du système immunitaire 3. Connaître et identifier les dermatoses bulleuses auto-immunes de la cavité buccale 4. Connaître et représenter les mécanismes immunitaires en rapport avec la cavité buccale <p>Savoir expliquer les concepts liés à la vaccination contre la carie</p> <p>Organisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en e-learning avec lecture des articles et des photocopiés proposés en référence • Séances en présentiel : 3 h <ul style="list-style-type: none"> ○ séances de restitution (3*1h) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Auto-immunité ▪ Dermatose bulleuse auto-immunes de la cavité buccale ▪ Immunité de la cavité buccale et vaccinologie • QCM <p>Forum de discussion</p> <p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation formative (QCM) <p>Evaluation sommative (Cas cliniques, QCM et schémas de synthèse à réaliser)</p>	e-learning + restitution	
	TOTAL	35 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les pathologies dermatologiques cutanéomuqueuses, ainsi que leurs traitements.
- Savoir reconnaître une toxidermie consécutive à une thérapeutique prescrite en odontologie, connaître les risques de réactions allergiques aux matériaux utilisés en pratique bucco-dentaire.
- Connaître les bases des grandes pathologies neurologiques pouvant pousser le patient à consulter en odontologie en raison de symptômes touchant la sphère orale.
- Savoir reconnaître les premiers signes de l'accident vasculaire cérébral et la conduite à tenir
- Connaître les pathologies des nerfs crâniens innervant la cavité buccale.
- Reconnaître et savoir traiter les odontalgies atypiques.
- Connaître les bases des maladies endocriniennes et rhumatologiques fréquentes, leurs traitements ainsi que leurs conséquences en pratique odontologique.
- Maîtriser les bases de l'immunité et les conséquences en médecine bucco-dentaire, ainsi que l'immunité spécifique des tissus buccaux.

UE 7 : PARODONTOLOGIE - IMPLANTOLOGIE			
RESPONSABLE : Dr David JOSEPH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	PARODONTOLOGIE	21 heures	
	<p>*ED sur le temps clinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préparation du bloc -La radiographie panoramique/et le CBCT -Les clichés retro alvéolaire -Sondage parodontal informatique et compte rendu radio -Enseignement du contrôle de plaque -Les curettes parodontales -Les US dans le traitement initial -Courriers et communication avec les confrères -Lecture des 3D -Photo en odonto 	5 h	AHU-MCU
	<p>*Cours magistraux</p> <p>*La réévaluation thérapeutique, quand passer à la chirurgie parodontale ?</p> <p>*Technique chirurgicale de traitement des poches parodontales</p>	2h	Bisson C
	-Traitements des poches supra osseuses	3h	Bisson C.
	-Traitements des poches infra osseuses	3h	Joseph D
	* Diagnostic et traitements des atteintes de furcation	1h	Joseph D
	* La compétition cellulaire/régénération tissulaire guidée	1h	Joseph D
	*Biotype gingival et chirurgie muco-gingivale,	4h e-learning + restitution	Paoli N
	*La thérapeutique de soutien	1h	Berbe L
	*Antibiothérapie des maladies parodontales	1h	Bisson C

UE 7 : PARODONTOLOGIE – IMPLANTOLOGIE (suite)			
RESPONSABLE : Dr David JOSEPH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	IMPLANTOLOGIE	13 heures	
	* Du desmodonte à l'ostéointégration. Historique, bases fondamentales, comment obtenir l'ostéointégration.	1h	Joseph D
	* Implantologie et santé générale	1h	Bisson C
	* Consultation implantaire et technique chirurgicale générale en implantologie	1h	Joseph D
	Les tissus mous péri-implantaires, la connexion dent/implant, implantologie et parodontie.	2h	Joseph D
	* Les guides radiologiques et chirurgicaux.	1h	Vaillant A. S.
	* Les examens radiographiques.	1h	Joseph D
	*La prothèse sur implant : modélisation prothétique, intégration de la prothèse implanto-portée dans une réhabilitation globale	2h	Schouver J
	*Le choix prothétique : vissé, trans-vissé, scellé	2h	
	*Prothèse fixe unitaire : technique d'empreinte et choix des piliers	2h	
	TOTAL	34 heures	

UE 8 : PRÉVENTION			
RESPONSABLE : Dr Céline CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	PRÉVENTION LIÉE A LA PRATIQUE CONSERVATRICE ET ENDODONTIQUE CHEZ L'ADULTE	7 heures	
	* Prévention et traitement des pathologies iatrogènes (2h) * Cicatrisation dentino-pulpaire (3h)	5h	Balthazard R
	* La reminéralisation * Synergie des méthodes	2h	Mortier E
EC2	PRÉVENTION LIÉE A LA PRATIQUE PÉDIATRIQUE	9 heures	
	* ICCMS Système international de gestion et de classification des caries	2h	Hilt L.
	* La petite enfance, une période à risques	2h	Jager S
	* L'éruption des molaires permanentes, une période à risques	2h	Jager S
	* Prévention appliquée au patient handicapé	1h	Hernandez M
	* Adolescence et traitement ODF, une période à risques	1h	Jager S
	* Le bilan fonctionnel	1h	Strazielle C

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en place avant la naissance de l'enfant de bonnes habitudes d'hygiène orale chez la maman
- Informer les parents sur les règles simples à instaurer dès le plus jeune âge (hygiène orale, alimentaire, habitudes de succion non nutritive)
- Savoir évaluer le risque carieux individuel du patient afin de prescrire à bon escient
- Connaître les mesures préventives à mettre en place chez l'enfant en fonction du risque carieux individuel et du contexte (ODF, handicap) et chez l'adulte selon certaines spécificités (pratique artistique, sportive, maternité, etc...)
- Connaître et savoir choisir les outils diagnostiques en pratique odontologique

UE 8 : PRÉVENTION (suite)			
RESPONSABLE : Dr Céline CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC3	TECHNIQUES DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES	17 heures	
	* Techniques de prévention liées :		
	- aux pratiques sportives	2h	Baudet A
	- aux pratiques artistiques (instrumentistes à vent)	1h e-learning	Seng M
	- à la femme enceinte:		
	o variations hormonales chez la femme	2h	Lamy-Zuily C
	o Menaces d'accouchement prématuré		
	o prise en charge au cabinet dentaire	2h	Clément C
	o prévention spécifique de la future mère		
	- aux troubles du comportement alimentaire (anorexie et cachexie, boulimie et vomissements, hyperphagie compulsive, binge eating disorder) ...)	2h	Witkowski P
	- prise en charge au cabinet dentaire	1h	Caione M
	- au port de piercing, bijoux dentaires	1h	Clément C
	* Les outils diagnostiques		
	- Les différents outils diagnostiques disponibles en Odontologie :		
	o Conservatrice (Visuel, radiographique, dispositif électrique, par dispositif de fluorescence, transillumination, réflectance à infra-rouge, ultrasons...)	1h	Vincent M
	o Epidémiologie de la carie et indices de mesure	2h	Clément C
	o En parodontologie	1h	Veynachter T
	- Notions de sensibilité, spécificité d'un test, courbes ROC	2h e-learning	Baudet A
	TOTAL	33 heures	

TP ICDAS			
CO-RESPONSABLES Dr CLÉMENT – Dr A. BAUDET – Dr M. HERNANDEZ			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
		2h/groupe (4 groupes)	

UE 9 : CRÉDITS LIBRES CHOISIS			
(cf tableau annexe en fin de livret)			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Choix réalisé selon classement	35 h	

ENSEIGNEMENTS CLINIQUES PLURIDISCIPLINAIRES			
RESPONSABLE : PHULPIN B			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Sous forme d'enseignements dirigés (présence obligatoire)		
	- 1 à 2 fois par mois - Etude de cas cliniques en interaction avec les étudiants - Analyse et lecture critique d'articles de la littérature médicale internationale	Séance de 45 minutes	

TABLEAU DES UE librement choisies 2021/2022							
Sous forme d'enseignements dirigés : PRESENCE OBLIGATOIRE							
Optionnel	Responsable	Nombre de postes ouverts				VALIDATION	SESSION
		DFGS02	DFGS03	DFASO1	DFASO2		
Aide opératoire des enseignants	Dr CORNE			4	4	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1
Anatomie dentaire	Dr MOBY		8			Présentation orale d'un PowerPoint	1
Anglais	Y. DIPPENWEILER		15			Présentation orale sur un sujet au choix + contrôle terminal	1
Citoyenneté Associative étudiante	Pr MARTRETTE			10		Présentation des objectifs réalisés durant l'année	1
Délégué de promotion	Dr YASUKAWA	2	2	2	2	Participation effective aux activités liés aux différents profils ; Participation effective aux différentes réunions et commissions; Réalisations des plannings et des répartitions	1
Education à la santé orale du tout-petit en crèches/PMI	Dr JAGER			1	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Histoire de l'Odontologie	Pr STRAZIELLE	6	6			Participation aux enseignements et soutenance orale d'un mémoire	1
Humanitaire	Dr CLERC			24		Participation effective aux différentes activités préparatoires et aux ED. Réalisation d'objectifs sur l'année liés à la préparation des missions. Ouvert aux étudiants TCEO1.	1
Hygiène & asepsie	Dr BAUDET / Dr CLEMENT			2	2	Présence aux ED ; - Préparation et participation active aux différentes interventions ; Atteindre le niveau expert (5 étoiles validées à plusieurs reprises) sur les Surewash®	1
Initiation à la valorisation par la création d'entreprise en santé	Dr KICHENBRAND		à déterminer			Présence sur une semaine à temps plein (30h de cours). Validation par un jury d'expert	1
Médecine en milieu militaire	Dr KICHENBRAND			Entre 15 et 20		Examen à base de courtes questions rédactionnelles et/ou QCM portant sur l'enseignement. Durée de l'épreuve 1 heure	1
Monitorat médecine en milieu militaire	Dr KICHENBRAND			2			1
Monitorat en simulation haptique_mention prothèses	Dr CORNE Dr VAILLANT		5	5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Rédaction d'un guide/mémoire par groupe d'étudiants-moniteurs	1
Monitorat en simulation haptique_mention implantologie	Dr JOSEPH			5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Fabrication d'un exercice d'implantologie / Travail personnel sur les différents thèmes liés à l'implantologie / Faire passer l'ensemble de la promotion de 3ème et de 4ème année sur l'exercice réalisé et en faire une synthèse sous forme d'un poster	1
Apprentissage Langue des Signes Française	Dr CLEMENT			Condition nécessaire : 5 étudiants minimum et maximum pour bénéficier du tarif de 50 €		Assiduité avec attestation de présence signée par le responsable formation	1
Assistance Opératoire-Parodontologie	Pr BISSON			2	2	Participation effective aux différentes activités / Validation par le Dr BISSON sur l'assistance et la motivation observées lors des séances / Réalisation d'un mémoire	1
Monitorat C2i	Dr YASUKAWA			2	2	Participation effective aux différentes activités ; Participation obligatoire à la réunion de débriefing ; Validation par les apprenants des activités réalisés	1
Organisation du laboratoire de prothèses dentaires	Dr VAILLANT				10	Mémoire + Soutenance	1
Préparation internat	Dr BAUDET / Dr YASUKAWA Dr CLEMENT			présence possible	20	Présentation obligatoire - aux épreuves de l'internat - à toutes les séances d'enseignement - aux épreuves locales internat blanc	1
Prévention en milieu scolaire (classes de grande section, CP et CE1)	Dr JAGER			6	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Aide sociale à l'enfance - Prévention au sein des maisons d'enfants et foyers parentaux	Dr JAGER			6	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Sensibilisation à l'exercice professionnel	Pr ENGELS-DEUTSCH	60				Rapport de stage écrit + évaluation du maître de stage	1
Sensibilisation à la recherche - optionnel halle technique	Dr VINCENT				5 à 10	Ecriture d'un rapport + soutenance orale + validation d'un SIR	1
Stage d'Initiation à la Recherche		Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR		
Soins sous microscope en OC	Dr BALTHAZARD			6	6	Assiduité, respect des patients et des protocoles, présentation d'un cas clinique, intérêt clinique et investissement	1
Sport collectif académique	Pr MARTRETTE		20	20	20	Fiche d'auto évaluation gérée par le responsable d'équipe et le responsable de l'association DSN	1
Stage d'un mois dans une Faculté étrangère hors ERASMUS	Dr JOSEPH			3	3	Réalisation de la convention de stage + attestation de présence de la faculté d'accueil	1
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ		18			Engagement dans l'action, progrès, assiduité et connaissances acquises; Validation impérative des 3 activités physiques et sportives; Rattrapage dans le cas contraire de l'APS (ou des APS) non validée(s) par l'enseignant	1
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ			40	30	Respect du contrat	1
Travaux pratiques	Pr MORTIER			2	reconduction	Assiduité, implication, qualités relationnelles de l'étudiant, engagement sur 2 ans	1
	Pr ENGELS-DEUTSCH			4	reconduction	Engagement sur 2 ans, assiduité, implication pédagogique, respect des enseignants et des étudiants, intérêt pour la discipline endodontique	1
	Dr VAILLANT			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr DE MARCH			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr HIRTZ			4	reconduction	Assiduité - Engagement sur 2 ans	1
	Dr SCHOUVER			4		Assiduité	1
	Dr AMORY			2		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
	Dr PREVOST			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
Tutorat service sanitaire en santé	Pr STRAZIELLE / D. LORRAIN			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
Tutorat service sanitaire en santé	Dr CLEMENT				A déterminer	Participation aux encadrements de groupes sur thématiques et projets + évaluation par les pairs	1
Tutorat institutionnel (Tutorat Santé Lorraine)	Dr YASUKAWA	10	4			Participation aux activités pédagogiques et aux réunions + évaluation par les pairs (optionnel basé sur le volontariat)	1

En fonction des effectifs d'étudiants dans les différentes années, le nombre de postes (optionnels) ouverts peut être modifié.

EN CAS DE DIFFICULTÉS
IMPACTANT VOS ÉTUDES

LE COMITÉ BASE

SE TIENT À
VOTRE DISPOSITION

N'ATTENDEZ PAS ET CONTACTEZ-NOUS :
 ▶ medecine-base-etud@univ-lorraine.fr
 ▶ sos@lamin.fr

COMITÉ BASE



Faculté de Médecine
9, avenue de la Forêt de Haye
54500 Vandœuvre les Nancy

VOUS VOUS SENTEZ EN DIFFICULTÉ PENDANT VOS ÉTUDES ?



COMITÉ
BASE

Bienveillance
Accompagnement et
Suivi des
Étudiants



MISE EN PLACE DU COMITÉ BASE

Depuis 2015, un comité a été mis en place pour tous les étudiants de la Faculté de Médecine, du 1^{er} au 3^e cycle, et se tient à votre disposition, conjointement avec le CHRU de Nancy, en cas de difficultés.

Notre objectif est de proposer aux étudiants du cursus médical une prise en charge adaptée lors de traversées difficiles tout au long des études.



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Vous vous sentez en difficulté et ceci impacte vos études et votre vie personnelle.
Quelle que soit la nature de ces difficultés :

- Méthode de travail
- Doute sur la poursuite des études
- Perte de motivation
- Relations professionnelles
- Psychologiques ou psychiatriques de Santé
- Familiales
- Sociales
- Financières

NOS VALEURS

- Bienveillance et Confidentialité
- Ecoute et Empathie
- Accueil et Disponibilité

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET CONFIDENTIEL

L'accompagnement se décline sous la forme d'un entretien préalable, confidentiel et bienveillant, visant à apporter un regard extérieur pour analyser vos difficultés, et réfléchir ensemble aux solutions possibles.

NOTRE ÉQUIPE

Le comité BASE et l'Association des Médecins Internes de Nancy, via son site SOS@lamin.fr (contact avec un référent interne) :

- Une équipe d'enseignants
- Un réseau de psychiatres accessibles rapidement et le cas échéant gratuitement
- Un relais vers les dispositifs sociaux de l'Université de Lorraine et du CHRU



CLASS - Centre Lorrain d'Appui Solidarité Santé
en lien avec le CNA - Centre National d'Appui à la qualité de vie
des étudiants en santé



Bien-être et santé des étudiants du collegium Santé

● Santé-Social
● ● ● ●

Toute l'année et spécial Covid-19

Télécharger la brochure : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/x/GgCkEg>